

14595

ALAIN DUBRESSON, SOPHIE MOREAU

JEAN-PIERRE RAISON, JEAN-FABIEN STECK



L'Afrique subsaharienne

Une géographie du changement

3^e édition

entièrement revue et augmentée



ARMAND COLIN

Introduction



AU DÉBUT DES ANNÉES 1980, l'Afrique subsaharienne était considérée comme sinistrée par les institutions et les bailleurs de fonds internationaux. Les discours « afro-pessimistes », voire « afro-nihilistes », étaient exacerbés par la violence politique, les violations des Droits de l'homme, le déchaînement des haines et l'ascension des seigneurs de la guerre, la foudroyante expansion de la pandémie de Sida et les images misérabilistes propagées par les médias. Terrain privilégié d'une théorie des malheurs qui en faisait la victime d'on ne sait quelle obscure malédiction, au nom de laquelle on ravala jadis les hommes noirs au statut infrahumain d'êtres destinés à l'esclavage, le continent noir paraissait ainsi voué aux ténèbres, au mieux à la charité internationale et à la bienveillante attention des idéologues de l'ingérence humanitaire.

Dans les années 2000, le discours des mêmes institutions a changé et un vent d'optimisme souffle sur une Afrique subsaharienne désormais présentée comme une nouvelle frontière en décollage, sortant enfin d'un état de réserve de développement dans lequel elle semblait confinée. Le continent noir demeure néanmoins une périphérie marginale dans la mondialisation. Son produit intérieur brut (960 milliards de dollars en 2009), à peine supérieur à celui des Pays-Bas, est de l'ordre de celui du Mexique ou de la République de Corée et 34 des 50 pays classés par la Banque mondiale dans les économies à faible revenu sont africains. Même un classement intégrant des critères plus qualitatifs, tel que celui de l'indicateur de développement humain (IDH), n'est guère favorable, l'Afrique subsaharienne regroupant 36 des 45 États à plus faible IDH. Aux plus bas revenus par habitant s'ajoutent la plus faible production alimentaire par tête, la plus faible consommation d'énergie, la plus faible espérance de vie, le plus grand nombre de décès dus au Sida et les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ne seront atteints, peut-être, que dans 1 État sur 3 en 2015.

Dans les deux premières éditions de cet ouvrage, l'accent était mis sur la « crise » et les « systèmes africains de la crise ». Écartant une explication irrationnelle de ce que la plupart des auteurs et des institutions financières décrivaient alors comme une crise, parfois un naufrage, nous nous étions interrogés sur le contenu de ce terme, le plus souvent synonyme de rupture et de changement qualitatif. Inappropriée aux yeux de certains analystes, pour qui la trop longue durée des dérèglements économiques et politiques ou

l'absence de rupture véritablement significative avec les années antérieures disqualifiaient son emploi, la notion de crise, au sens de la théorie de la régulation [BOYER, 2004], nous paraissait, et nous paraît toujours, pertinente pour décrire et analyser l'état de l'Afrique subsaharienne à la fin du xx^e siècle. Les dérèglements et les désarticulations observés durant vingt ans n'ont pas formé une simple parenthèse, ils ont eu des effets restructurants, pervers ou bénéfiques [COUSSY, VALLIN, 1996], tant sur la société que dans l'espace. Que ce changement ait été en partie ou en totalité induit par les dérèglements ou que ces derniers aient fonctionné comme des révélateurs et des accélérateurs ne change pas le diagnostic. Avec le retour de croissance, le nouveau positionnement stratégique, l'arrivée de puissants acteurs asiatiques, en particulier la Chine, et l'ouverture rapide aux technologies de la communication, la question qui est aujourd'hui posée est celle de la bifurcation : vingt années de crise suivies d'une décennie de croissance ont-elles transformé l'Afrique subsaharienne au point de la sortir du sentier de dépendance antérieur, qualifié de « grande nuit » par Achille Mbembe [2010] ?

Répondre à cette question n'est pas aisé. D'abord, le continent noir est pluriel et l'Afrique du Sud n'est pas le Mali. Ensuite, si les Africains ont plié mais n'ont pas rompu, ils ont dû affronter une situation particulièrement difficile résultant de la concomitance de crises enchevêtrées, dont la nature et les échelles temporelles et spatiales diffèrent certes mais se sont conjuguées. Enfin, il est ardu d'identifier les articulations entre les systèmes économiques, politiques, sociaux et spatiaux, de comprendre les interrelations et les facteurs déterminants et de démêler les échelles temporelles et spatiales. L'état récessif de la fin des années 1970 au milieu des années 1990 était sans nul doute inscrit dans la logique du mode d'insertion international ; avant tout exportatrice de matières premières agricoles, énergétiques et minières, contrairement à l'Asie et à l'Amérique tropicales qui sont intégrées dans l'échange manufacturier, l'Afrique subsaharienne était très vulnérable aux fluctuations des cours mondiaux, que ses dirigeants ne maîtrisaient pas. Ceci était toutefois une constante de l'histoire économique depuis les indépendances ; or, dans les années 1980, les pays occidentaux ont modifié les règles du jeu : la déréglementation, la réduction du rôle de l'État, la fin des protectionnismes douaniers et fiscaux et la généralisation du libéralisme économique ont exacerbé les différences et les inégalités, dans les sociétés occidentales comme à l'échelle planétaire. Mise à mal d'abord par la récession des marchés occidentaux postérieure aux Trente Glorieuses, puis par l'ouverture compétitive et la course à la productivité, l'organisation rentière de l'économie africaine a été remise en cause et une véritable crise de l'accumulation a été déclenchée [HUGON, 2009a] parallèlement à la crise financière des États. De tous les continents, l'Afrique était le plus mal préparé et le moins bien armé pour affronter la phase actuelle de mondialisation. Le FMI et la Banque

mondiale lui ont certes imposé des politiques monétaristes d'ajustement structurel, mais la purge, comme la crise, se sont finalement inscrites dans la durée. Ainsi que l'ont souligné Jean Coussy et Jacques Vallin [1996], s'il a fallu inventer un contrepoison social à l'ajustement structurel pour rendre plus tolérables des mesures inacceptables, c'est que la dimension de la crise et de l'ajustement n'était pas purement économique. Au-delà du rétablissement des grands équilibres financiers et macro-économiques, c'est en effet toute la question de la nature de l'État en Afrique qui était posée, car la concomitance entre le dérèglement économique et la remise en cause parfois violente des systèmes de pouvoir établis depuis les indépendances n'est pas fortuite.

Les conséquences de ce qui peut être défini comme une crise des complexes politico-économiques ont été amplifiées par deux tendances de plus long terme dont les manifestations sont synchrones. La première est d'ordre démographique. La fécondité diminue lentement et le rythme de croissance du continent, entré dans la deuxième phase de la transition démographique, demeure élevé : de 1950 à 2010, la population a été multipliée par près de 5, passant de 176 à environ 863 millions ; les projections prévoient 1,2 milliard d'habitants en 2025, 1,8 en 2050 et n'envisagent pas une stabilisation avant 2100, à un niveau de 2,6 milliards. S'il y a abondance humaine, ce qui pose déjà de considérables problèmes d'emploi, de formation, de logement, de services, la population active se raréfie relativement aux classes d'âge plus jeunes, alors que la productivité du travail reste faible : l'Afrique a ainsi été prise dans l'étau démographique au moment où ses résultats économiques étaient les plus médiocres. La deuxième tendance, plus incertaine, est d'ordre climatique. Depuis la fin des années 1960, des sécheresses successives ont d'abord frappé les régions sahéliennes de l'Atlantique à la mer Rouge, puis l'Afrique orientale et australe. Cette succession de mauvaises années, différemment interprétée par les spécialistes, a provoqué des désastres agricoles alors que se déclenchait la crise des économies rentières. Aux « greniers pleins » de l'Asie ont été opposés les « greniers vides » du Sahel. Les faits de longue et de moyenne durée se sont donc combinés pour façonner un faciès de crise très particulier. En 2011, où en est-on ? Les indicateurs macro-économiques ont été améliorés mais la crise financière mondiale de 2008 a laissé des traces ; si le continent noir a été moins affecté que d'autres, la reprise de croissance forte depuis 2010 ne signifie pas que le problème de l'accumulation soit résolu : or, l'essor démographique est vif et, selon les actuels modèles prévisionnels, les évolutions climatiques sont incertaines et variables selon les régions [GIEC, 2007].

Si faible cependant que soit son poids économique et politique, si graves que soient les famines et les conflits dont elle est victime, si préoccupant que soit son avenir économique, écologique et sanitaire, l'Afrique n'est pas une terre qui meurt. Avec l'ingéniosité du désespoir parfois, les Africains, qui ont

fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation et de résistance, ont relevé le défi : les campagnes peuvent assumer leur croissance démographique et les villes sont d'actifs marchés pour un monde rural en mutation. Une économie de la survie, qui n'exclut pas la modernisation, a été mise en place, de nouveaux réseaux surgissent, des territoires sont refaçonnés et l'Afrique est en mouvement. Ces dynamismes ne résultent pas de la seule débrouillardise, du seul recours au potentiel de terres encore inutilisées, ni même de l'adoption de techniques nouvelles qui, étonnamment, a été effectuée dans un contexte défavorable. Ils ne résultent pas non plus uniquement de l'arrivée de nouveaux acteurs asiatiques. Il faut aussi que les techniques de survie, les stratégies de contournement ou d'affrontement de la crise, la gestion du retour de croissance puissent s'exercer. Même les pays qui ont sombré dans l'anarchie, comme la Somalie, ne survivent pas par la seule aide internationale : on y produit et on y échange toujours.

Cela n'est possible que dans la mesure où, étayant les techniques de production, existent des structures qui permettent l'exercice d'activités, le fonctionnement de sociétés, ce qu'à la suite de Pierre Gourou les géographes appellent les « encadrements ». Terme vague à souhait, on en conviendra : « L'homme est premièrement un organisateur, membre d'une société capable d'encadrer un nombre plus ou moins grand d'humains... Tout homme est un "civilisé" (ce qui signifie d'abord qu'il est encadré) » (1982, *Terres de Bonne Espérance*, p. 29), ou encore : « Un groupe humain n'existe pas sans encadrements, c'est-à-dire sans contraintes » (*ibid.*, p. 369). On peut regrouper sous le vocable d'« encadrement » l'ensemble des procédés, des moyens, des techniques qui assurent la vie des hommes en société et la cohésion de celle-ci, permettent notamment aux groupes sociaux de se reproduire sur la longue durée et de garantir leur contrôle d'un espace, donc d'y accumuler un capital démographique, d'accroître leur maîtrise de l'écologie, de modeler et de faire évoluer des paysages. C'est sous cet angle ou, plus globalement, sous celui de la qualité et de la continuité des rapports entre sociétés et espaces que les « encadrements » intéressent le géographe.

Le problème des encadrements est d'une particulière importance. D'une part, quand les structures étatiques n'assurent plus les fonctions qui sont normalement les leurs ou qu'elles se sont abusivement attribuées, comment et dans quelle mesure d'autres encadrements les remplissent-ils, soit comme des substituts temporaires en cas de crise, soit en assumant un rôle qu'on n'aurait pas dû leur contester ? D'autre part, dans la mesure où la crise a été une occasion de redistribuer les cartes, de réduire le rôle des États à leurs fonctions fondamentales, les pays africains disposent-ils des encadrements nécessaires d'abord pour survivre, ensuite pour assurer la modernisation de leurs économies dans l'actuel contexte mondial ? Les réponses ne sont pas simples. À l'évidence, des encadrements existent qui, vaille que vaille, assu-

rent des fonctions essentielles. En outre, ces encadrements ne sont pas des structures neutres, conservées des temps anciens, antérieures à la formation des États et ressurgissant aujourd'hui dans leur pureté initiale ; ils ne sont pas davantage des créations actuelles, *ex nihilo*, nées de la nécessité de répondre aux besoins immédiats. Ces encadrements ont une histoire. Si les nouveaux États, indépendamment de toute idéologie, ont démesurément accru leur domaine d'intervention jusqu'en 1980, ils ne l'ont pas fait à partir de rien : de façons diverses, ils ont pris en compte les encadrements antérieurs, ont tenté le plus souvent de les manipuler, de les plier à leurs schémas et, parfois, mais sans succès, de les éradiquer, provoquant tout au plus des phénomènes d'adaptation ou de dissimulation. Aujourd'hui, ces « Afriques indociles », pour reprendre une expression d'Achille Mbembe, sont stimulées par la mise en contact direct du global et du local et participent à leur manière au changement.

Toute géographie de ce changement doit à la fois prendre en considération les analyses issues d'autres approches disciplinaires et intégrer la dimension spatiale des dérèglements et recompositions observés, qui sont à la fois communs à la plupart des pays et inégalement répartis : les conséquences sur l'organisation de l'espace diffèrent d'une échelle à l'autre. Mener à bien l'investigation implique que soient connues des données fondamentales sur les milieux et les hommes que nous ne pouvons réexposer ici : le lecteur se référera au maître ouvrage de Pierre Gourou (*L'Afrique*, Hachette, 1970), à l'ouvrage collectif *Les Afriques au sud du Sahara*, (*Géographie universelle*, tome VI, Belin-Reclus, 1994) ainsi qu'à la dernière édition du livre de Roland Pourtier (*Afriques noires*, Hatier, 2010). Il est surtout nécessaire de décortiquer les enchaînements et les articulations entre la remise en cause de l'encadrement étatique, le surgissement d'encadrements de crise, le repositionnement des pouvoirs d'État et les recompositions spatiales.

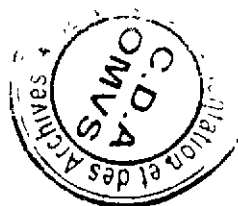
Dans cette édition, la question de la bifurcation nous a conduit à mettre d'abord l'accent sur les structures politico-économiques (chapitre 1), l'encadrement par le « haut », non par fétichisme de l'économie et de l'État, mais parce que l'osmose entre l'accumulation rentière, les ressources, l'organisation et la nature du pouvoir central a des incidences considérables du haut en bas de la fabrique sociale et spatiale africaine. Celle-ci procède aussi « du bas » où foisonnent de multiples encadrements transgressant souvent les règles officielles et les frontières, ce qui n'est pas nouveau mais revêt une ampleur sans doute inégalée (chapitre 2). Ces bouillonnements sont inscrits dans une tendance démographique lourde, un essor qui densifie le peuplement dans un contexte d'accélération des mobilités (chapitre 3) et est accompagné de mutations rurales, souvent discrètes mais réelles (chapitre 4), ainsi que d'une spectaculaire transformation urbaine (chapitre 5). De ces changements sont issues d'une part des peurs et des interrogations environnementales

(chapitre 6), d'autre part des recompositions spatiales à toutes échelles (chapitre 7) qui engagent le devenir de l'Afrique subsaharienne en termes d'intégration interne et de régionalisme compétitif.

L'idéal eût évidemment été de chausser des lunettes à plusieurs foyers pour multiplier les changements d'échelles d'observation et se livrer à l'exercice le plus redoutable en géographie : comprendre les articulations d'échelles et les modes de régulation. En raison de contraintes éditoriales et compte tenu du lectorat visé, nous avons opéré un choix en faveur d'une géographie « générale », ce qui n'exclut pas, bien au contraire, quelques plongées à différentes échelles.

Tout livre est daté et l'Afrique subsaharienne change. Cette troisième édition résulte d'un important remaniement des deux premières (1998 et 2001) dans lesquelles on pourra retrouver des illustrations et des études de cas qui n'ont pas été repris ici. Alain Dubresson a réécrit les chapitres 1, 2 avec Jean-Pierre Raison et 5 ; Jean-Fabien Steck a réécrit les chapitres 3 et 7 ; Sophie Moreau le chapitre 4 avec Jean-Pierre Raison et écrit le nouveau chapitre 6. L'introduction et la conclusion sont communes et nous assumons ensemble l'intégralité de l'ouvrage.

Table des matières



Introduction		3
Chapitre 1	Les structures politico-économiques : reproduction ou bifurcation ?	9
	L'Afrique subsaharienne dans la mondialisation : d'une périphérie marginale à une nouvelle frontière ?	10
	<i>Une marge extravertie de la mondialisation visible</i>	10
	<i>L'ouverture des jeux de l'échange, un vent de changement ?</i>	12
	<i>Essaimages africains : connexions diffuses d'une autre mondialisation</i>	21
	Les complexes politico-économiques : pesanteurs et blocages	25
	<i>L'État postcolonial et l'accumulation rentière extensive</i>	25
	<i>Blocages, crise et ajustement structurel : deux décennies convulsives</i>	31
	<i>L'informel : un amortisseur de crise et ses limites</i>	34
	Sortie de crise : sortie de modèle ?	
	Pour un afro-réalisme	35
	<i>Le retour de croissance en questions</i>	35
	<i>Quel État pour quel développement ?</i>	39
	Documents	44
Chapitre 2	Encadrements en mouvement : « la marmite commence à bouillir par le bas »	47
	De la parenté aux réseaux commerciaux : des encadrements anciens plastiques	49
	<i>La famille, toujours présente</i>	50
	<i>Le village : un contrat social</i>	51
	<i>De l'ethnie à la région</i>	53
	<i>Le rôle encadrant des réseaux marchands</i>	55
	Hybridations et ruptures urbaines	57
	<i>Reformulations urbaines et ruptures</i>	58
	<i>Au-delà du rural et de l'urbain : une géographie du va-et-vient</i>	60
	De multiples bouillonnements	61

	<i>Le foisonnement du religieux</i>	62
	Quelle « société civile » ?	69
	Documents	73
Chapitre 3	Populations et peuplement : les dynamiques	77
	Un continent peu peuplé ?	77
	<i>L'inégale répartition des populations</i>	78
	<i>Les dynamiques du peuplement et le temps long</i>	83
	Migrations, dynamiques des territoires et développement	88
	La fin de l'exception démographique ?	92
	<i>Statistiques et modèles démographiques</i>	93
	<i>La transition démographique en questions</i>	96
	<i>Les évolutions de la mortalité</i>	98
	<i>La santé, un enjeu majeur pour le continent</i>	101
	<i>Conclusion : démographie et développement, quels enjeux ?</i>	105
	Documents	106
Chapitre 4	Mutations des agricultures	109
	Le défi de la sécurité alimentaire	109
	Les spécificités agraires africaines	112
	<i>Des impasses paysannes ?</i>	112
	<i>Des savoir-faire fins et minimisant les risques</i>	117
	Mutations dans la crise	120
	<i>La transition libérale</i>	121
	<i>Réponses paysannes</i>	123
	<i>De nouveaux acteurs</i>	130
	De nouvelles inégalités agraires	133
	<i>L'éventail des possibles</i>	134
	<i>Les risques de marginalisation des agricultures paysannes</i>	139
Chapitre 5	La transformation urbaine	143
	Une urbanisation complexe :	143
	le chemin de la ville n'est pas sans retour(s)	143
	<i>L'urbanisation à très grande vitesse</i>	143
	<i>Essoufflement du rythme d'urbanisation :</i>	146
	<i>exode rural et hégémonie des grandes villes en question</i>	152
	Modèles urbains exogènes et réappropriations africaines :	152
	de la modernité et de la « crise »	152
	<i>De l'urbanisme de statut à la coproduction de la ville</i>	155
	<i>L'urbanisation de la pauvreté et la question de la « crise urbaine »</i>	165
	Décentraliser, privatiser, participer :	165
	les fétichismes du « local »	165
	<i>De la gestion urbaine à la mise en gouvernance</i>	165

	<i>Systèmes d'acteurs, espaces et territoires urbains</i>	
	<i>fragmentation ?</i>	166
	<i>Urbanité, citadinité et invention de la ville</i>	168
	Document	171
Chapitre 6	L'environnement entre crises et mythes	173
	Comprendre les crises environnementales	174
	<i>Les grandes crises de dégradation des ressources</i>	
	<i>naturelles la tentation de l'environnement simplifié</i>	174
	<i>Lectures politiques des crises environnementales</i>	181
	Les politiques de développement durable	187
	<i>Conserver, participer, développer, prospérer</i>	
	<i>la mise en œuvre du développement durable</i>	188
	<i>Nouveaux acteurs, nouveaux territoires</i>	
	<i>inclusions et exclusions</i>	194
	Documents	199
Chapitre 7	Géographie de l'incertitude et recompositions des espaces	201
	Encadrements et territoires	202
	<i>Dépérissement de l'État ?</i>	202
	<i>L'État dans ses frontières un contenant non contesté</i>	203
	<i>Encadrer et gérer le territoire national</i>	207
	Comment gérer la diversité ?	
	Les organisations régionales	
	et l'espace subsaharien : un constat d'échec ?	209
	<i>Construire des fragments d'unité africaine</i>	209
	<i>Tentatives supranationales et rôle des grands pays</i>	213
	<i>La continuité des associations supranationales</i>	215
	Espaces questionnés, espaces recomposés	218
	<i>L'intensité des échanges marchands</i>	218
	<i>Recompositions : espaces pluriels</i>	221
	<i>Anciens confins et nouvelles interfaces</i>	223
	<i>Modèles d'aménagement, le cas des corridors</i>	227
	Documents	228
	Afriques ambiguës	233
	Bibliographie	239
	Index	257
	Table des figures	261
	Table des tableaux	263
	Table des documents	265

